

On a lu...

FACE AUX INCIVILITÉS SCOLAIRES, QUELLES ALTERNATIVES AU TOUT SÉCURITAIRE ?

Gilbert Longhi
Didier Mazoyer
Maryse Vaillant
Marie-Dominique Vergez
- Éditions SYROS -
Collection École et
Société
204 PAGES - 98 F
(14,94 €)

Cet ouvrage sur la violence en milieu scolaire, qui vient s'ajouter à la liste des nombreux écrits parus sur le sujet, aborde le thème de façon originale, à travers la confrontation d'expériences de quatre professionnels : un commissaire de police, un juge pour enfants, une psychologue clinicienne et un proviseur de lycée parisien.

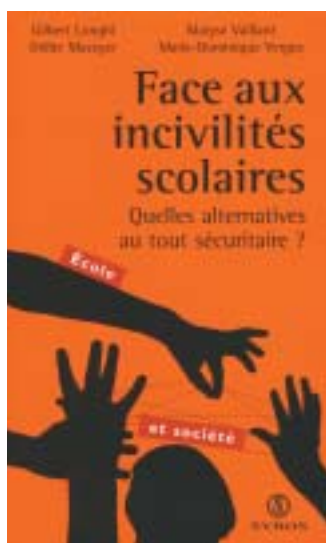
Plutôt que de chercher les causes de cette violence scolaire qui empoisonne au quotidien la vie de certains établissements, les quatre auteurs se penchent eux sur les moyens d'en sortir, et, tour à tour, chacun témoigne, d'une façon tout à fait personnelle et sans « langue de bois », et livre aux lecteurs ses réflexions et points de vue sur la manière d'appréhender les « incivilités scolaires » dans le cadre de leur profession.

Ces regards croisés, aussi divers soient-ils de par leur origine professionnelle, laissent entrevoir la cohésion globale des propos tenus. Ainsi, les auteurs sont d'accord pour dire qu'on ne peut rien obtenir en matière d'éducation et de prévention en abordant la question sous un

angle sécuritaire et uniquement répressif : « la répression parfois peut-être, mais l'ambition éducative, toujours » ; à savoir que l'on n'inflige pas une éducation à un mineur mais on la construit avec lui.

Tous les quatre insistent également sur l'importance d'une bonne connaissance « des compétences, du savoir-faire et des limites de ses partenaires, et sur la nécessité que chacun prenne réellement conscience de son rôle au sein de l'institution, y tienne pleinement sa place, en harmonie avec les autres acteurs.

Cet ouvrage collectif, porteur d'un espoir éducatif, devrait intéresser tous les pro-



fessionnels concernés par les problèmes de la violence à l'école : enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, magistrats, policiers spécialisés dans l'ilotage scolaire et le travail de proximité.

Les auteurs :

Didier Mazoyer est commissaire de police à Vitrolles dans les Bouches-du-Rhône depuis l'été 98, après avoir longtemps exercé comme inspecteur de police en région parisienne puis commissaire dans le Nord, à Marseille et à Villepinte, en Seine Saint-Denis.

Marie-Dominique Vergez est juge des enfants, actuellement présidente du tribunal des enfants de Créteil.

Maryse Vaillant, psychologue clinicienne, est chargée de mission à la Protection judiciaire de la jeunesse.

Gilbert Longhi est proviseur du Lycée Jean-Lurçat dans le 13^e arrondissement. « Particularité de cet établissement, il accueille 12 % d'adolescents de 16 à 21 ans rejetés par les autres structures de l'Éducation nationale », et à qui sont proposées des formules de scolarité originales.

SANCTIONS ET DISCIPLINE A L'ÉCOLE

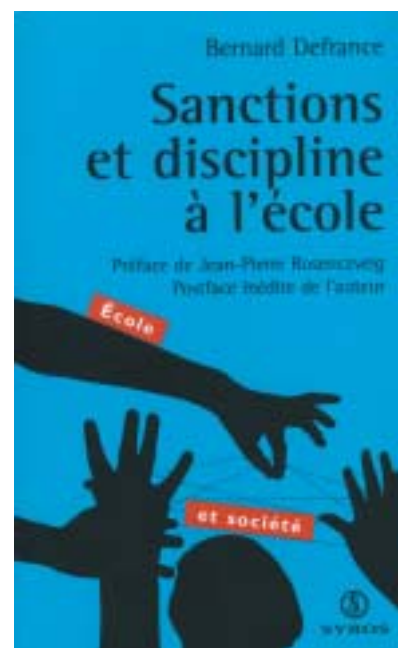
Bernard Defrance
- Éditions SYROS -
Collection
« École et Société »
204 pages - 98 F
(14,94 €)

Publié pour la 1^{re} fois en 1993, cet ouvrage est le fait d'un professeur de philosophie qui s'interroge sur la portée du droit à l'école, son contenu, ses valeurs, ses règles de mise en œuvre, ses exigences. Celui-ci « se réapproprie ce droit comme citoyen, comme militant mais aussi comme instrument de travail avec pour souci de montrer à ses collègues, aux élèves et aux parents le bénéfice direct et indirect qu'ils peuvent en retirer ».

L'ouvrage est parsemé de diverses anecdotes et témoignages apparemment sans importance, extraits d'un vécu quotidien au contact des élèves, mais

qui révèlent parfois certains excès, un manque de pédagogie et une incohérence dans l'application des sanctions ; des excès qui peuvent être à l'origine d'ailleurs d'une gestion trop pénale et démesurée des problèmes disciplinaires dans l'univers scolaire.

Dans une postface inédite, l'auteur y commente les textes officiels publiés par le Ministère en juillet 2000 sur les procédures disciplinaires et les règlements intérieurs des établissements, des textes qui, selon lui, ont pour mérite de rappeler clairement les principes du droit alors que « les pratiques disciplinaires étaient jusque là dans les établissements scolaires désordonnées, incohérentes, trop souvent laissées à l'arbitraire des éducateurs », et peuvent donc, même si certains points prêtent encore à confusion ou à discussion, constituer des leviers décisifs pour permettre une véritable mise en pratique de la loi dans les fonctionnements institutionnels, et aussi obliger les acteurs - notamment les enseignants - à mieux prendre conscience des exigences du droit et à en tenir compte dans leurs pratiques.



« Un ouvrage qui fera peut-être grincer de nouvelles dents, ... engagé mais rigoureux sur le plan technique, tonique mais sain et plein de bon sens » ; un ouvrage « démocrate et républicain quand il rappelle la loi commune et l'explique aux uns et aux autres... pour pouvoir se consacrer pleinement à l'essentiel : transmettre et apprendre ».

Préface de Jean-Pierre Rosenczveig, Président du tribunal pour enfants de Bobigny.

L'auteur

Bernard Defrance est professeur de philosophie au lycée Maurice Utrillo de Stains. Il a aussi été pendant 16 ans formateur d'enseignants pour le primaire et le secondaire. Il est également auteur de nombreux ouvrages tels que « La violence à l'école », « Le plaisir d'enseigner », « Les parents, les profs et l'école », « Le droit dans l'école »...

AU RISQUE DE LA PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE

Jean-Michel Zakhartchouk
- INRP - Collection
Enseignants et chercheurs
120 pages - 80 F (12,20 €)

« Tout le monde n'apprend pas de la même manière.

Voilà une idée très ancienne, mais finalement bien plus révolutionnaire qu'on ne le pense dans le système scolaire français. Que faire des différences ? Comment les gérer pour qu'elles ne soient pas des obstacles, mais si possible « des ressources », ou du moins comment « faire avec » ? Cette pédagogie voue-t-elle vraiment un culte aux différences ? Reconnaître un statut aux différences peut-il contribuer à les réduire ? Individualiser les parcours conduit-il à une pédagogie « individualisée » ? La pédagogie différenciée n'est-elle

pas d'abord ce que pratiquent, sans grand bruit, des milliers d'enseignants tous les jours dans leur classe ? ».

Autant de questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre, en abordant, « l'histoire, les finalités, la réalité, les limites, voire les dérives de cette pédagogie qui postule un pari optimiste : une école pour la réussite du plus grand nombre ».



Comme chaque ouvrage de la collection « Enseignants et

chercheurs », « *Au risque de la pédagogie différenciée* » est organisé autour d'un dialogue articulé en trois parties. Tout d'abord l'auteur, en l'occurrence Jean-Michel Zakhartchouk, enseignant de collège et formateur à l'IUFM d'Amiens, lance le débat ; il fait le point des recherches conduites sur le sujet et identifie les questions des chercheurs.

Une équipe de praticiens composée d'enseignants, de formateurs, de cadres éducatifs, se saisit du sujet et le confronte aux problèmes que pose l'exercice quotidien de leurs métiers. Leurs questions et leurs réactions constituent alors la deuxième partie de l'ouvrage, suivie des réponses de l'auteur qui prolonge ainsi la réflexion.

Pour se procurer l'ouvrage, contacter le service des publications de l'INRP situé 29, rue d'Ulm 75230 Paris CEDEX 05 - www.inrp.fr

page 13
CRÉDIT AGRICOLE

1/1 page de publicité